

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 6

Autor: [s.n.]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Jura-Sud

Le deuxième congrès du GFFD et ses (petits) à-côtés

Commençons par les à-côtés. Ce ne sont que les journalistes dûment invités qui peuvent assister à la conférence de presse du congrès. Autant dire que nous n'étions qu'une poignée d'agréés. Un gorille barre l'entrée de la salle et refoule les indésirables; deux gendarmes surveillent.

Par parenthèse, je me permets de rapporter brièvement l'aventure qui m'est arrivée. Collaboratrice depuis 1971 à « Femmes suisses », politiquement neutre, objective au plus près de ma conscience (mes articles concernant le GFFD n'ont jamais donné lieu à aucune réaction des intéressées), sur demande de la Rédaction, je m'inscris pour participer audit congrès.

Sur ce, je reçois un téléphone qui tend à me dissuader de m'y rendre. Mieux, la Rédaction à Genève est nantie d'une lettre du Tribunal stipulant que, vu la profession de mon mari (Président au Tribunal de district) je m'exposais à des manifestations hostiles à mon égard.

Bravant les pressions (infondées), donc, la conscience tranquille, j'y suis allée et aucune des 5000 personnes présentes ne m'a molestée! Alors, je me demande quelles sont les raisons de ce scénario occulte et hypocrite?

1. Le GFFD vient d'entrer au sein de l'Alliance de sociétés féministes suisses. Que pense l'Alliance de la mesure discriminatoire et antidémocratique que son nouveau membre vient de manifester à l'endroit d'une correspondante de « Femmes suisses »?
2. La présidente du GFFD reproche sévèrement à certains journalistes de falsifier l'information. En dénigrant la manœuvre faite à mon endroit, j'entends informer complètement le lecteur.
3. Un journal féministe et l'organe officiel de l'Alliance ne saurait faire une discrimination quelle qu'elle soit.
4. Comme en droit suisse dans lequel la notion de juge naturel joue un rôle important, je souligne que le correspondant local est le mieux à même de relater les événements touchant à sa région, surtout lorsqu'il est impartial.
5. Comment le GFFD justifie-t-il son attitude? En qualité de mouvement de femmes dont l'article 4 de ses statuts prévoit de dénoncer les changements et pressions, je m'étonne qu'il se serve des procédés qu'il proscriit par ailleurs.

La presse en question

Venons-en au congrès du 15 mai dernier, à Tramelan. Le GFFD est une puissante organisation dont l'action est un important moteur de la vie politique du Jura-Sud. Il groupe 6200 femmes des trois districts méridionaux. A sa présidence, Mme Geneviève Aubry. Le congrès fut un grand rassemblement de membres et sympathisants, hommes, femmes, enfants, et l'occasion de faire le point des activités de l'année écoulée. Il fut encore le moment choisi par les responsables pour présenter leurs projets d'avenir.

En ouverture, lors de la conférence de presse présidée par Mme Aubry, nous entendîmes Mmes Mady Juillerat, Jenny Boillat et Rita Galli.

La présidente commença par une mise au point à propos de son exclusion de l'Association de la presse suisse. Elle s'élève contre les motifs qui furent retenus pour l'écarter de l'APJ. Les considérant comme non avens, elle déclare que le GFFD est libre aujourd'hui de choisir les membres de la presse qui lui donnent satisfaction, aussi le Groupement ne convie-t-il à ses conférences d'information que les personnes qui ne « falsifient pas l'information ».

Au passage, la présidente ne manque pas de fustiger certains journalistes en les désignant nommément. Et Mme Aubry d'ajouter: « Si nous voulons imposer notre point de vue, ce n'est pas en acceptant tout, nous luttons dans ce sens jusqu'à ce qu'on nous écoute. »

Rien d'étonnant donc que la presse accréditée par le GFFD soit triée sur le volet et que les associations de presse romande et bernoise se soient indignées du procédé. Le GFFD se plaint d'être mal connu en Suisse... A qui s'en prendre?

Chapitre presse toujours, Mme Aubry ne coupe pas les cheveux en quatre, déclarant résolument que le plus fort mouvement politique féminin doit être connu — et elle s'y attèle — dans tous les cantons suisses.

Passé et avenir

Bien que les plébiscites soient terminés, les femmes du GFFD ne sont pas retournées benoîtement à leurs casseroles. Tant que la minorité autonomiste résidant dans les trois districts clamera « la lutte continue », le GFFD décide de redoubler sa vigilance et de tenir tête à ceux qui manifestent toute velléité d'action.

Plus déterminé que jamais, le GFFD a œuvré dans différents secteurs depuis son dernier congrès (1er mars 1975): récolte de signatures et intervention auprès de la

TV pour « lutter contre la manipulation de la presse », entrée dans l'Alliance, rencontres avec des familles de l'ancien canton, organisation de concerts, conférences, confection d'objets vendus pour des œuvres diverses, etc.

Pour l'avenir, c'est un programme qui s'inspire des mêmes motivations politiques. L'action « mieux se connaître » va se poursuivre. Les femmes sont résolues à participer au développement de leur région, à prendre la culture en main, car toutes les organisations culturelles sont animées par des séparatistes; à s'occuper des affaires scolaires.

Indifférence, constance et durété
Le ton est donné: « indifférence à tout ce qui vient du nord, constance et durété dans l'action. »

La minorité autonomiste qualifiée de « têtes folles » — souvent des intellectuels peu réalistes ou des grincheux — des farfelus et des follos n'a qu'à se tenir tranquille.

C'est Mme Aubry qui parle. « Nous veillons donc à la nomination de toutes les personnes responsables de la jeunesse, ceci à travers les 47 sections du GFFD. » Elle rejoint en cela son célèbre: « Nous boycottons et nous boycottons ceux qui ne respectent pas notre volonté déterminée et nous empêcherons d'user de nos droits reconnus par la Constitution bernoise et la Constitution suisse. »

Insertion des femmes dans la vie politique, culturelle, dans les affaires scolaires.

Comment y arriver? Au GFFD, on donne l'ordre aux femmes de prendre des responsabilités (sic). La jeunesse autonomiste « doit travailler dans des conditions très difficiles ». Les femmes du GFFD s'engagent à rendre ces conditions intenable.

Nous connaissons déjà les difficultés que rencontrent les autonomistes pour tenir réunions ou manifestations. Il y a tout lieu de penser — à entendre les allusions à peine voilées ou franchement affichées — que l'avenir leur réserve de systématiques refus de salles et autres interdictions, car les membres du GFFD sont décidés à appuyer les autorités dans ce sens.

Un congrès, enfin, est une grande assemblée populaire. Au nombre des orateurs, notons M. le conseiller Ernst Jaberg, directeur de la Justice, qui s'adressa à la foule en français; Mme Liselotte Spreng, conseillère nationale, qui exhorta les femmes à une large participation dans les affaires publiques; Mme Aubry et d'autres personnalités toutes fort applaudies.

Anne-Marie Steullet.

Neuchâtel

Les 8 et 9 mai, les élections communales ont eu lieu dans les 62 communes du canton de Neuchâtel. Les socialistes ont remporté 17 nouveaux sièges et deviennent le plus fort parti du canton avec 383 mandats (libéraux: 306).

Quant aux élus, elles ont remporté environ 130 sièges, soit 32 dans le district de Neuchâtel, 43 dans celui de Boudry, 16 dans le Val-de-Ruz, 18 dans le Val-de-Travers, 16 dans le district du Locle et 7 dans celui de La Chaux-de-Fonds.

Assemblée générale du LYCEUM de Suisse

Le Lyceum de Suisse a tenu sa 65e assemblée à Neuchâtel, le 29 et 30 avril. Les quelque 220 déléguées venues de toute la Suisse se sont re-

trouvées dans la belle salle du Grand Conseil neuchâtelois, sous la dynamique présidence de Mme Alma Agostini-Bacciarini. Les intermèdes musicaux de Mmes June Pantillon et Monique Muller-Rosset, toutes deux premier prix du Concours national du Lyceum, furent en merveilleux accord avec le temps: à la fois ensoleillés et rafraichissants, éclatants et délicatement rêveurs.

Un Lyceum, pourquoi? C'est la présidente internationale, Mme Anne Giscard d'Estaing, tante du président de la République française, qui pose la question dans une allocution remarquable de clarté. Il s'agit d'actualiser la formule de 1905 « œuvrer pour le bien public » en lui donnant une résonance plus riche. Notre civilisation est menacée; partout dans le monde, les femmes doivent en prendre conscience et s'efforcer de faire triompher l'amour du prochain qui suppose le respect absolu et la dignité de la personne humaine, la responsabilité de chacun dans l'intérêt général, la liberté d'expression.

Le Lyceum vivra si ses membres consentent à ajouter à leurs activités culturelles et amicales une connaissance approfondie et sérieuse des mutations d'aujourd'hui et des problèmes qui en découlent. Cela demande réflexion et intelligence, et aussi une ouverture d'esprit qui pourrait être stimulée par le recrutement de jeunes femmes évoluées et efficaces. Cette œuvre d'ouverture au monde et de sauvegarde de la civilisation, Mme Giscard d'Estaing la confie aux Lycéennes en y mettant tout son espoir.

Seconde oratrice de marque de cette assemblée, Mme Janine Robert-Challandes, présidente du Grand Conseil neuchâtelois, relate l'histoire du canton. Puis elle parle de la culture, précisant qu'il est souvent nécessaire que l'Etat encourage l'effort

culturel, mais qu'il n'est pas souhaitable qu'il prenne en charge la formation culturelle des citoyens. L'effort créatif doit émaner des personnes.

Un apéritif offert par le président de la Ville en un somptueux banquet à la Cité universitaire ont suivi cette assemblée de très haute tenue. Le lendemain, les Lycéennes s'en allèrent à la découverte du canton. Il convient de rendre hommage à la présidente du club de Neuchâtel, Mme Marguerite Lambelet et à son comité, pour la parfaite organisation de cette rencontre.

Simone Schäppi.

Au Centre de liaison

Le Club Soroptimiste de Neuchâtel est l'une des seules associations composant le Centre de liaison neuchâtelois à inviter régulièrement la présidente à son assemblée générale. Ce serait pourtant pour chaque société l'occasion de se faire mieux connaître du CL et d'entretenir des contacts qui ne pourraient être qu'enrichissants. Merci donc et bravo aux Soroptimistes de l'avoir compris et de donner son plein sens à la notion de solidarité féminine.

Lors de l'assemblée du 17 avril, Beate Billeter est confirmée dans son mandat de présidente. Le rapport d'activité fait état de 22 manifestations au cours de l'exercice écoulé: réunions, rencontres avec d'autres clubs ou associations, participation aux assemblées nationales et internationales. C'est donc une activité très riche, placée sous le quadruple signe du souci de la qualité professionnelle, de l'humanisme, de l'amitié et du féminisme. Deux membres sont l'objet d'une flatteuse nomination à l'Institut neuchâtelois: Mmes June Pantillon et Ghislaine Schram.

En mars, le CL s'est associé à la section de Colombar de l'Association pour les droits de la femme pour convier le public à une conférence sur le nouveau droit de famille. Mme Lenoir est docteur en droit et membre de la commission fédérale d'experts pour la révision du droit de famille.

S. Sch.

Vaud

L'Union des femmes de Lausanne démentie

Chacun le sait: l'Union des femmes a hérité d'une maison à la rue de l'Eglantine 6, qui selon le vœu de la testatrice, Madeleine Moret, doit devenir la MAISON DE LA FEMME. (Nous en reparlerons dans un prochain numéro puisqu'elle va être bientôt inaugurée.)

Le 13 mai dernier, l'Union des femmes s'est réunie pour la dernière fois aux Terreaux, dans un local qu'elle a occupé pendant trente ans. Ce fut l'occasion, pour Mme Marie Pahud, présidente, d'évoquer brièvement l'histoire de l'Union et celle de ce local: le « Bureau d'adresses » qui permettait à des femmes de ménage de trouver une place; le « Bureau d'aide aux mères » qui a subsisté et chaque année distribue à Noël des bons d'achat dans des magasins, à des mères en difficulté; la « Consultation juridique » dont s'occupent longtemps Me Comte et Me Quinche rend toujours de grands services à celles qui ne peuvent se payer un avocat; trois fois par semaine de bons avocats sont à la disposition de qui a besoin d'un conseil; l'Union s'occupe toujours du local de repos au Comptoir suisse et organise chaque mois une conférence.

S. Chapuis.

Rencontres d'orientation personnelle

But: Permettre à des femmes de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de découvrir ce qu'elles sont et ce qu'elles veulent, de trouver ou retrouver ensemble leurs possibilités et leurs ressources personnelles, de rechercher les moyens de les mettre en valeur.

Méthode: Travail en groupes avec la participation d'animatrices. 8 séances de 2 à 3 heures chacune, une fois par semaine.

Prix: Fr. 40.— pour les 8 séances; à régler ultérieurement. Mais la question financière ne doit retenir personne.

Horaires: Matin, après-midi ou soir, à déterminer avec les participantes.
Début des rencontres: commencement d'octobre.

Deux séances d'information auront lieu lundi 14 juin 1976 au Buffet de la Gare CFF à Lausanne, salon N 2, l'une à 14 h. 15, l'autre à 20 h. 15.

Pour tous renseignements: Mme F. Champoud, rue Voltaire 5, 1006 Lausanne. Tél. (021) 26 90 72. En cas de non-réponse: Service d'entraides bénévoles (021) 22 42 11 de 8 h. 30 à 11 heures.

Lyceum-Club, rue de Bourg 15

Vendredi 11 juin à 17 h.: Causerie Geo.-H. Blanc, « La femme dans l'œuvre de C.-F. Ramuz ».

Vendredi 18 juin à 17 h.: Récital de Poésie Sarah Pasqui. Intermède au piano de Renée Casserre.



LONDRES
AVEC LE SPÉCIALISTE

En 7 ans de spécialisation sur Londres, No 1; London Air Tours a acquis une position de leader. Elle vous offre les avantages suivants:

- 5 vols par semaine par avion BAC 111 Jet de la British Caledonian Airways.
- 4 nouveaux hôtels: le Clarendon Court, le London Tara, le West Centre et le Kensington Hilton. Et toujours le best-seller, le GREAT WESTERN ROYAL HOTEL.
- Tour de ville spécial: le samedi et le mardi matin: PRIX SPECIAL: Fr. 10.— Représentation permanente à Londres avec son propre personnel et ses hôtesse bilingues.

Séjours mid-week, dès Fr. 215.— (du lundi au jeudi, chambre à 3 lits)
Séjours week-end, dès Fr. 225.—
Séjours d'1 semaine, dès Fr. 325.—

London Air Tours

AGENCE: 64-66, rue de Lausanne - 1202 GENEVE
Réservation: (022) 32 81 03 - 31 44 96 - 31 74 46
ou votre agence de voyages habituelle